

**10 Juillet 2014**

**1/ Modification des statuts de la CCLS**

Le conseil municipal a approuvé la modification des statuts de la CCLS dans la mesure où cette collectivité intègre désormais la compétence TAP (Temps d'Activité Périscolaire).

**2/ Convention avec le CAUE pour étude diagnostic Centre Bourg (Rue d'Anjou, Place de l'Eglise et Cour de la Barre) et programme de requalification des espaces publics**

Le conseil municipal a approuvé l'adoption d'une convention avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'urbanisme et de l'environnement) afin que cet organisme effectue une étude diagnostic du centre bourg (Rue d'Anjou, Place de l'Eglise et Cour de la Barre) ainsi qu'un programme de requalification des espaces publics moyennant un coût de 5 000 €.

**3/ Groupement de commandes – voiries divers- prestation, fourniture matériel, location, maintenance, étude voirie, réseaux divers et terrain, gros travaux de voirie**

Comme à chaque renouvellement de mandat, le conseil municipal a été appelé à renouveler l'adhésion de la commune au groupement de commandes, voirie, prestations diverses, créé par la CCLS

**4/ Délégation du conseil municipal au Maire – Modificatif à la délibération n°2014-05-08**

Le conseil municipal a ajouté aux différentes délégations accordées au Maire, la possibilité de réaliser une ligne de Trésorerie.

**5/ Affaires agricoles, pacage des prairies communales 2014 – Création de postes d'adjoints techniques 2<sup>ème</sup> classe**

Comme chaque année, de septembre à novembre, les prairies communales seront ouvertes au pacage des animaux. Le conseil a fixé à 11 € par bête le droit de place et à 10.50 € les frais de gardiennage. Deux gardiens seront par ailleurs embauchés pour ce service, sur des postes d'adjoints techniques de 2<sup>ème</sup> classe, contractuels à temps non complet. L'ouverture des prairies est prévue le 11 septembre 2014

**6/ Contrat avec un imprimeur pour édition du bulletin municipal**

Le conseil municipal a approuvé le renouvellement du contrat avec l'imprimeur CONNIVENCE afin d'éditer le bulletin d'informations communal à compter d'octobre 2014 et pour 3 années. Il en coûtera à la commune 1 270 € pour un tirage de 4 pages quadri et 28 pages noires.

**7/ Procédure de déclassement d'un chemin situé sur la zone horticole du Rocher**

Le conseil a approuvé la mise à l'enquête publique de la procédure de déclassement d'un chemin situé sur la zone horticole du Rocher. Ce déclassement doit permettre à la société Hortensia France de pouvoir s'étendre en englobant ce chemin qui sera recréé à un autre endroit.

**8/ Groupement de commandes CCLS**

Comme chaque année, le conseil municipal a validé le programme voirie qu'il souhaite inscrire à la consultation organisée par la Communauté de Communes Loir et Sarthe dans le cadre d'un groupement de commandes. Pour l'année 2015, ce programme concerne le réaménagement du carrefour face au cinéma Pax, la réfection des trottoirs, route de Montreuil, la réfection de l'impasse de la Chapelle, de la rue des Iris, du chemin de la Petite Vannerie, du chemin de Croix, de l'entrée du chemin Ouche, de la Rue des Merisiers, du chemin de la Bretonnière et du chemin de la Cuve.

**9/ Modification de la composition des commissions communales**

La composition des commissions communales a été modifiée afin de tenir compte de l'intégration de Monsieur Olivier LOUISET en qualité de nouveau conseiller municipal.

**10/ Dénomination de voies**

Le conseil municipal a dénommé Rue Antonio Vivaldi la nouvelle voie d'accès à un groupe d'habitation en cours de construction situé non loin de la Rue de Longchamp.

### **11/ Convention avec la CCLS pour l'accueil des scolaires de la communes de Tiercé**

Une convention a été adoptée avec la CCLS afin de prévoir les conditions d'accueil par la CCLS des scolaires le soir après la classe de 16h à 16h30.

### **12/ Contrat avec IRIS Conseil pour étude d'impact du contournement de Tiercé**

Le conseil a approuvé l'adoption d'un contrat avec la société IRIS CONSEIL pour l'étude d'impact qui sera réalisé en amont des travaux routiers du contournement de Tiercé. Il en coûtera 33 220 € à la commune. Ce coût sera cependant remboursé à la commune par la CCLS, une convention pour cela a été également adoptée par le conseil.

### **13/ Aliénation d'un fossé à la CCLS dans la zone Actiparc des Landes – Partie tertiaire**

Le conseil a approuvé la vente d'un fossé à la CCLS situé dans la zone Actiparc des Landes

### **14/ Convention avec la CCLS pour formation du personnel**

Une convention a été passée avec la CCLS afin de mutualiser une formation destinée au personnel sur l'utilisation de produits phytopharmaceutiques

### **15/ Quartier Bourg Joly – Bilan et clôture de la concertation préalable**

Un bilan a été présenté au conseil municipal concernant la concertation qui a été menée depuis 2011 afin d'étudier le projet de renouvellement urbain du centre bourg, quartier Bourg Joly. Il a été fait état des différents points qui ont pu être soulevés au cours de cette concertation. Des remarques ont été formulées portant sur les problèmes hydrauliques, le choix du site et du périmètre, les déplacements, le stationnement, le programme, la salle du Bois Joly, les garages, l'architecture et le programme d'habitat. Il ressort de ce bilan un sentiment d'adhésion général. Les études vont se poursuivre afin de préciser la faisabilité technique du projet. La concertation engagée auprès des habitants, commerçants et autres partenaires va se poursuivre pendant toute la phase d'élaboration du projet.

### **16/ Création de postes contractuels 2014/2015**

Comme chaque année, et pour la rentrée scolaire prochaine, le conseil municipal a confirmé la création de postes d'adjoints contractuels chargés d'effectuer le service de table au restaurant scolaire durant l'année 2014/2015, le nombre de postes est de 4.

### **17/ Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics**

Une motion a été adoptée afin de soutenir l'action de l'Association des Maires de France visant à alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

Les communes et leurs intercommunalités risquent en effet d'être massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. L'AMF demande une réflexion du plan de réduction des dotations de l'Etat et l'arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives sources d'inflation des dépenses publiques.

### **18/ Décision modificative budgétaire n°1**

Une décision modificative budgétaire a été adoptée afin de modifier en investissement l'affectation comptable d'une dépense.

### **19/ Octroi d'une subvention à l'association canoë kayak**

Le conseil a approuvé l'octroi d'une subvention de 2 000 € à l'association de canoë kayak afin qu'elle puisse acquérir du matériel. Cette dépense était inscrite au budget en acquisition de matériel.

### **20/ Renouvellement urbain du quartier du Bourg Joly à Tiercé**

Le conseil a approuvé le lancement d'une consultation afin de recruter un cabinet chargé de mener à bien dans le cadre d'une concession d'aménagement l'opération de requalification du centre bourg «Bourg Joly».